

Bulletin du 11 mai 2023

Les nouveautés par rapport au bulletin du 27 avril sont indiquées en rouge.

RESUME

Culture	Organisme/soin	P	I	Intervention
Céréales	Vivaces	■	■	Dernières interventions
	Maladies	■	■	Contrôle des maladies des feuilles
Betterave	Limaces	■	■	Contrôle des limaces à la levée
	Adventices	■	■	Intervention dès l'apparition des premières plantes
	Pucerons	■	■	Présence de pucerons signalés
Pommes de terre	Mildiou	■	■	Foyers annoncés sur primeurs
Tournesol	Adventices	■	■	Semis et désherbage en fonction du sol
	Oiseaux	■	■	Mise en place des mesures de lutte dès le semis
Maïs	Oiseaux	■	■	Mise en place des mesures de lutte dès le semis
Herbages	Météo des prés			

P=Présence (■=aucun ; ■=faible ; ■=fréquent) I=Intervention (■=peu de cas ; ■=à surveiller/à prévoir ; ■=suivi impératif).

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité du signataire. N'utiliser que des produits de traitement des plantes homologués, des liens plus précis se trouvent sur [notre site](#). Respecter scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette en particulier en ce qui concerne la protection personnelle.

Le détail des exigences d'utilisation des produits est résumé dans un [fichier Excel](#) et les **fiches techniques AGRIDEA** ou un [fichier pdf](#).

Dégâts d'oiseaux

Dans les situations avec présence fréquente de corneilles ou de pigeons, il s'agit de mettre en place des mesures dès le semis :

- Augmenter la profondeur de semis (les corneilles peuvent se lasser...).
- Les semis sous litière (avec des tiges dressées) limitent la capacité de surveillance des oiseaux et peuvent créer un climat d'insécurité. Certains essais ont également été réalisés avec le semis d'une céréale (p. ex. avoine) détruite en cours de végétation.
- Le nourrissage ciblé en épandant d'autres grains (ex. pois) en surface qui créent diversion.
- Varier les mesures d'effarouchement (sonores ou visuelles) et changer régulièrement de place le dispositif.
- Pour le maïs, le traitement des semences au Korit 420 FS est possible.
- Il faut s'adresser au garde faune régional pour la mise à disposition d'une corneille morte afin d'effaroucher les autres oiseaux
- Collaboration avec un chasseur local pour la lutte directe

Une meilleure connaissance de la situation est nécessaire, nous vous prions donc **d'annoncer sur Acorda/77a** les dégâts causés par les corneilles, corbeaux et pigeons sur les parcelles concernées. Les annonces peuvent se faire en tout temps jusqu'au 31.08.2023.



CEREALES

Stade: blé et orge: apparition de la dernière feuille à floraison (orge)

Fumure

La fumure azotée devrait être terminée à l'épiaison des céréales afin de permettre une bonne absorption avant la floraison. Le 3^{ème} apport qui favorise le remplissage du grain est à prévoir dès la sortie de la dernière feuille.

BIO

Une intervention contre gaillet est possible en « peignant » la culture avec une herse étrille.

Désherbage de printemps: (FT 2.34.1-3, 2.34.4)

Les ronds de vivaces ([chardon](#), [liseron](#) ou [rumex](#)) sont bien présents. En fonction des conditions météo, les interventions spécifiques peuvent encore être envisagées jusqu'au stade dernière feuille étalée. Elles se feront avec des hormones (FLUROXYPYR) ou des sulfonyleurées (FT 2.32). Lorsque du gaillet est également présent, préférer les produits contenant du FLUROXYPYR, du FLORASULAME ou de l'AMIDOSULFURON. Il est également possible de couper les hampes florales des chardons ultérieurement.

Toutes les racines de betteraves n'ont pas gelé cette année ; pour éviter la production de graines, il est important de les arracher manuellement en particulier pour la betterave Conviso.



Bordures herbeuses

Afin d'éviter la transmission de maladies (ergot) ou la diffusion des graines, il est recommandé de faucher les bordures de parcelles avant la floraison des graminées. Les bromes colonisent les parcelles depuis la bordure en particulier dans les parcelles sans labour. Ces graminées sont difficiles à combattre dans les céréales.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

Régulateurs de croissance (FT 2.41-44)

Il est généralement trop tard pour appliquer les produits à base de TRINEXAPAC seul (ex. Moddus) (CD 37), le Prodax pourra être utilisé jusqu'au stade gonflement. Les produits à base d'ETHEPHON au plus tard avant épiaison (apparition des barbes pour l'orge). Seul Prodax peut être mélangé avec certains herbicides. Respecter les restrictions de mélange avec les fongicides. Attendre 5 jours (12 jours pour ETHEPHON) entre l'application d'un régulateur à base de TRINEXAPAC et d'un herbicide. Laisser un témoin non traité permet d'évaluer l'agressivité du produit et son effet régulateur.

Maladies du blé (FT 2.53, 2.55, 2.59.1)

La [septoriose](#) continue de progresser par les éclaboussures dues aux précipitations. Les taches sur les feuilles supérieures apparaissent maintenant (2 à 3 semaines d'incubation). L'[oïdium](#) tout comme la [rouille jaune](#) ne sont que peu détectés dans le [réseau d'observation](#).

Si le seuil est dépassé, choisir dans la FT 2.59.1 un fongicide adapté. Les cultures sont généralement au stade optimal (dernière feuille étalée). Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité des interventions.

Seuil blé	% atteint
piétin verse	15-20 tiges
oïdium	25-50 feuilles F1-3
rouille brune	10 feuilles F1-3
rouille jaune	3-5 feuilles F1-3
septoriose	20 feuilles F4

Différents produits qui peuvent parfois influencer l'impact des maladies (oïdium, septoriose) sont proposés ([voir liste](#)). La plupart ne sont pas des produits phytosanitaires et sont également utilisables dans le programme sans PPh. Les prix ont fortement évolué, il est donc important de laisser un passage non traité pour évaluer la rentabilité des interventions.

Maladies foliaires de l'orge (FT 2.53, 2.59.3-4)

Les taches de [rhynchosporiose](#) et d'[helminthosporiose](#) ont progressé ces dernières semaines. Les nécroses des [grillures](#) apparaissent dans les parcelles précoces. Comme l'intensité solaire favorise cette maladie, elle intervient en premier sur les feuilles du haut.

L'[oïdium](#) reste par contre relativement discret dans le [réseau d'observation](#).

Seuil orge	% atteint
oïdium	25-50 feuilles F1-3
helminthosporiose et	
rhynchosporiose	15-25 feuilles F1-3
rouille naine	30 feuilles F1-3
grillures	1ers symptômes

Dans une stratégie à une seule application de fongicide, l'intervention a généralement été faite sur la dernière feuille complètement développée. Les produits contenant du PROTHIOCONAZOLE possèdent une meilleure efficacité contre les [grillures](#). Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité des interventions.

Ravageurs

Les œufs de [criocères](#) sont souvent lavés par les précipitations. Les conditions actuelles ne sont donc pas favorables à ce ravageur. Il faut surveiller les criocères (œufs oranges et larves brunes) entre l'apparition de la dernière feuille et la floraison. Si le seuil de 2 larves/ tige (2 larves/F1 dès épiaison) est dépassé, on pourra traiter avec Audienz (pas sur orge et avoine). Gazelle 120 FL est soumis à [autorisation](#) en toutes régions (FT 2.63). Après la floraison, il n'est plus utile d'intervenir contre ce ravageur, les dégâts restant relativement faibles.



Les [chlorops](#) (œufs blancs de 2 mm de long) peuvent provoquer des dégâts importants, principalement dans les **céréales de printemps**. La lutte contre le chlorops se fera avec une pyrèthrinoïde (FT 2.63) jusqu'au stade sortie de la dernière feuille si 20% des talles présentent des œufs ([autorisation](#) nécessaire).

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

BETTERAVES

Des dégâts de tipules sont toujours constatés sur les semis précoces mais heureusement la nymphose est en cours (photo avec pupé vide).



En cas de suspicion de manque de levée dû aux ravageurs souterrains (tipules) ou aux limaces, seuls des comptages permettent de savoir si le peuplement ayant survécu est suffisant. Actuellement, il faut au moins 40'000 – 50'000 plantes par hectare (20-25 plantes/10 m, comptage sur 2 lignes).

Fumure

La fumure azotée est à apporter avant le stade 6 feuilles afin de garantir une bonne alimentation lors de la période de croissance principale des feuilles. Un apport tardif d'azote peut avoir une influence négative sur la teneur en sucre et l'extractibilité.

Au stade 4 à 6 feuilles une fumure foliaire (FT 3.55-57) avec du manganèse (7 à 10 kg de sulfate de manganèse) peut s'avérer utile lors de risque de carences (terres humifères ou sablonneuses et froides comme au Chablais).

Désherbage

Le **désherbage sur la ligne** uniquement est possible au semis sans autorisation préalable. Cela permet de réduire l'utilisation des herbicides et de sarcler sur le rang (FT 3.37-38).

Le désherbage standard débutera lorsque les premières adventices seront levées (FT 3.31-34).

Sur les parcelles les plus précoces, le renouvellement des interventions se fera en fonction des levées (FT 3.31-34). L'humidité du sol permet une bonne efficacité des herbicides racinaires, l'observation des parcelles est donc primordiale. Les produits tels que Spectrum ou Venzar nécessitent des précipitations pour une bonne efficacité. Lors de présence importante d'éthuse, les produits à base de QUINMERAC (interdit en S2 ou zone karstique) offrent une efficacité supplémentaire. **Lors de présence d'amarante, de chénopodes, de gaillet ou de renouées bien développées, Cargon S peut être appliqué dès le stade 4 feuilles de la betterave. Un jaunissement important est toutefois possible. La cuticule délavée de la betterave la rend sensible aux herbicides, il s'agira de doser au mieux les produits.** Lorsque les chénopodes atteignent 2 à 4 feuilles, une intervention avec Conviso One est à envisager, l'ajout de 1 l de Mero permet de sécuriser l'efficacité. **Le Conviso One a une excellente efficacité sur les graminées (ray-gras ou repousses de céréales) même bien développées.**

Limaces

Les précipitations annoncées sont favorables à l'activités des limaces. La pose de sacs recouvrant des granulés antilimaces permet le suivi des [limaces](#) dès le semis. **La durée de protection est d'environ 2 semaines. En cas de forte attaque, il peut être nécessaire de répéter l'application. Dans ce cas, nous recommandons**

d'alterner les matières actives en appliquant du phosphate de fer. Cela permet de respecter les exigences d'homologation des produits à base de métaldéhyde : intervalle minimum 14 jours et max 700g de matière active par ha et an.

Rhizoctone brun (FT 3.51 - 54)

Un traitement avec *AmistarXtra* (dernière utilisation au 30 juin 2023) est possible au stade 6 à 8 feuilles pour lutter contre la pourriture du [rhizoctone brun](#), à ne pas confondre avec la pourriture due aux nématodes. Le traitement se fera en fonction des attaques des années précédentes sur la parcelle. Une part importante de maïs dans la rotation, une mauvaise structure de sol et une culture de ray-grass en dérobée semblent favoriser la maladie. Il est recommandé de laisser un témoin qui permet d'évaluer l'efficacité du fongicide.

Pucerons

Le vol des [pucerons](#) est en cours, actuellement, le seuil d'intervention (2 pucerons verts sur 50 plantes) a été dépassé sur des parcelles dans le Canton de Genève, la Côte, Venoge, Broye et le Nord Vaudois. Le suivi des parcelles continue afin de suivre l'évolution des pucerons verts vecteur des jaunisses. Les pucerons noirs n'étant pas encore infectés, ils ne participent pas actuellement à la diffusion des viroses.

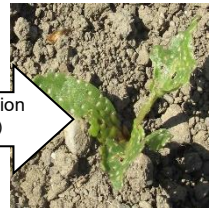
Sur les **parcelles avec protection**, les interventions (FT 3.63) seront planifiées dès le stade 2 feuilles. Il est important de renouveler la protection tous les 10 à 15 jours. Une seule intervention est estimée comme insuffisante. Trois substances actives ont été homologuées pour cette année : ACETAMIPRIDE à 0.2 kg/ha, SPIROTETRAMAT à 0.45 l/ha + huile et FLONICAMIDE 0.14 kg/ha + mouillant. Le flonicamide doit être appliqué en dehors du vol des abeilles si des plantes en fleurs ou des exsudats de pucerons attirent les abeilles dans la parcelle. Il est essentiel de limiter la dérive sur d'éventuelles parcelles de colza voisines.

Les produits à base d'ACETAMIPRIDE sont soumis à [autorisation](#), SPIROTETRAMAT et FLONICAMIDE étant libres de toute contrainte administrative.

Altise

Le vol d'**altise** s'intensifie avec l'augmentation des températures. Les plantes tolèrent jusqu'à 25% de perte de feuillage. L'intervention est soumise à [autorisation](#), le choix des produits inclura les conditions d'utilisation (FT 3.63) et la mise en place d'un témoin non traité. Les pyrèthrinoïdes ne sont pas sélectives et leur impact environnemental est très important, leur utilisation doit donc être bien réfléchi.

Seuil d'intervention (env. 25% surface)



POMMES DE TERRE

Désherbage (FT 4.32)

Le désherbage mécanique (FT 4.33-34) est possible sur des parcelles sans vivaces et avec une pression faible de gaillets.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Pommes de terre	Herse étrille	6-10 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **		
	Etrille rotative	2-6		2-6	2-6	2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent						2-6	2-6	2-6	2-6

En PER, le désherbage chimique peut s'appliquer en pré-levée ou en post-levée. La FT [4.32](#) donne les stratégies d'application des herbicides à base de METRIBUZINE en fonction de la sensibilité des variétés. Avant de traiter, laisser les buttes se raffermir au moins 2 jours après le dernier buttage. Une répétition du buttage permet également une lutte mécanique contre les adventices.

Mildiou (FT 4.53/54)

Les conditions sont propices au développement du [mildiou](#). Même si certaines pommes de terre ne sont pas encore plantées, **des foyers sont annoncés à Féchy, Gland, Begnins** et de nombreuses parcelles sont infectées en Suisse orientale. Dans les parcelles de pommes de terre primeur, il est important de surveiller le mildiou lorsque les cultures sont découvertes. Privilégier l'application de produits translaminaires et en présence de mildiou, intervenir avec un produit contenant du CYMOXANIL et un produit de contact ayant un effet sporicide (p. ex. Leimay ou Ranman Top). Renouveler la protection 3 à 4 jours plus tard avec un produit translaminaire en privilégiant l'effet sur les spores (éviter METALAXYL).

Si vous découvrez un foyer de mildiou avertissez-nous, s'il vous plaît, au plus vite au 021 557 99 00.

MAIS

Dans les [zones délimitées](#) par le périmètre de lutte contre la [chrysomèle](#), il est interdit de cultiver du maïs en 2023 sur toutes les parcelles sur lesquelles du maïs a été cultivé en 2022 (culture principale ou seconde culture). L'objectif de la mesure vise à éradiquer la chrysomèle des racines du maïs.

L'utilisation de semences traitées au Korit 420 FS nécessite un semoir équipé de déflecteurs qui dirigent l'air de la turbine vers le sol. **Ne pas prévoir de conserver les semences traitées pour l'année prochaine, la réévaluation européenne est en cours (décision 30.04.2023).**

	Temp. du sol
Arnex	14.3° C
Changins	14.8° C
Grange-Verney	13.4° C
La Chauv	12.5° C

BIO

Un semis suffisamment profond (>5 cm) permet certaines fois de limiter les dégâts de corneilles. Le choix d'une variété avec une bonne vigueur au démarrage permet également de réduire le temps de sensibilité à la prédation des oiseaux.

Corneille (FT 20.65)

Un semis profond (~4 cm) permet de limiter le prélèvement de graines. Il est essentiel d'enfouir les grains de maïs à la surface afin d'éviter d'attirer les corneilles. Il existe de nombreux moyens pour effrayer les corneilles, **mais il faut modifier le dispositif tous les 3 à 4 jours**. Alternier les méthodes : ballons à hélium, corneille morte posée dans une caisse, bandes à oiseaux, plumes plantées dans le sol, etc.



Diverses expériences montrent qu'une présence de végétation au moment du semis pourrait diminuer l'attractivité de la culture.

Désherbage (FT 5.33/34)

La culture de maïs se prête bien au sarclage dès le stade 3 feuilles de la culture. Auparavant, un passage de herse étrille est possible si les conditions météo le permettent (voir [FT 5.35-36](#)).

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Maïs	Herse étrille		6-10 **	6-10 **			2-6 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		>10	6-10	6-10	>10	>10	>10		
	Etrille rotative		2-6			2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent				2-6	2-6	2-6	2-6	6-10	
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse avec doigts					2-6	2-6	2-6	2-6	

Le désherbage chimique de **prélevée** n'est pas autorisé en PER, sauf pour les traitements en bande.

Pour le désherbage au stade 1 à 2 feuilles, il est possible d'utiliser les herbicides racinaires, la dose peut être réduite sur sol léger et en mélange avec des produits foliaires. L'efficacité des herbicides racinaires est diminuée sur sol sec et en terre humifère. Appliquer les herbicides à base de sulfonilurées (Equip, etc.) ou de tricétones (Barst, Callisto, Laudis) au stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Afin de permettre à la culture de reformer sa cuticule, attendre 1 à 2 jours ensoleillés après une période pluvieuse. Sur terre noire, lors de levée échelonnée d'adventices (sétaires, etc), il est recommandé de fractionner les herbicides.

Les produits à base de NICOSULFURON, TERBUTHYLAZINE et de S-METOLACHLORE ne sont plus utilisables en PER ou exceptionnellement avec [autorisation](#) dans la production de maïs semence (lutte contre [souchet comestible](#) pour le S-METOLACHLORE).

Ravageurs

Les conditions pluvieuses sont propices au développement des [limaces](#) (FT 20.63). Il peut être utile d'épandre des granulés antilimaces afin de protéger les jeunes plantes jusqu'au stade 4 à 6 feuilles. Parfois, une intervention en bordure de parcelle est suffisante. Des dégâts de [larves de taupin](#) sont signalés, malheureusement, il n'y a aucun moyen de lutte. Une levée rapide est le seul moyen de prévention.

Sorgho

Le semis de sorgho se fera à 2-3 cm de profondeur afin de limiter les pertes à la levée (> 3 cm) ou la verse (< 2 cm). Le roulage est généralement conseillé (sauf si semis monograin). Semer dans un sol réchauffé (> 12 °C) afin de permettre une levée et un développement rapide. Le sorgho est plus sensible que le maïs à un retour de températures basses (< 5°C). Il est par contre moins gourmand en eau, ce qui le rend intéressant sur les parcelles superficielles ou dans une stratégie de répartition des risques liés à la sécheresse.

Désherbage (FT 5.31)

Si la météo est poussante (températures > 20°C) le sorgho devient très concurrentiel et étouffe les levées d'adventices, rendant le désherbage superflu. Le [désherbage mécanique](#) est possible en prélevée avec une herse étrille ou en sarclage dès le stade 3 à 4 feuilles. Une application **herbicide** de prélevée est

possible avec du Bandur et un complément pourra être appliqué entre le stade 3 à 6 feuilles avec du Stomp Aqua. La lutte contre les vivaces ou d'autres dicotylédones est possible avec Arrat + Dash).

COLZA

Stade: floraison à chute des premiers pétales

Insectes de printemps (FT 6.61-67)

Dès la floraison, les insecticides ne sont plus autorisés et les mégilèthes deviennent pollinisateurs.

Il peut être intéressant d'évaluer l'efficacité des interventions insecticides dans les témoins non traités. Des différences d'efficacité sont maintenant bien visibles.

SOJA

L'inoculation est nécessaire afin d'assurer un démarrage rapide.

Désherbage (7.31-32)

Le désherbage mécanique (FT 7.33-34), herse étrille ou sarceuse seule ou en complément au désherbage chimique, intervient dès la levée du soja.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Soja	Herse étrille		6-10 ***		2-6 *	2-6 **	2-6 ***	2-6 ***	6-10 ***	6-10 ***
	Houe rotative		6-10		6-10	6-10	>10	>10	>10	>10
	Etrille rotative				2-6	2-6	2-6	6-10	6-10	6-10
	Sarceuse à dent				2-6	2-6	2-6	6-10	6-10	6-10
	Sarceuse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarceuse avec doigts					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6

Le désherbage chimique de la culture se fait principalement en prélevée. L'efficacité des herbicides est améliorée par des précipitations après l'application. Une application complémentaire avec Bolero ou/et Bentazone pourra être envisagée jusqu'au stade 3 à 4 feuilles de la culture en respectant le dosage homologué. La lutte contre les graminées peut se faire plus tard, en cours de végétation.

TOURNESOL

Des dégâts importants de [corneilles](#) et de pigeons sont signalés dans diverses régions. Il est important de les anticiper ([mesures de lutte](#)). Ces oiseaux pénètrent généralement en début de journée sur les parcelles, la tige est sectionnée et, à la différence des dégâts de limaces, il ne reste pas



de traces de végétation (voir image ci-dessous). Malheureusement, la tige ne repart généralement pas.



En cas de forts dégâts, le seuil limite de conservation de la culture est de 30 000 plantes / ha régulièrement réparties et bien enracinées.

Avec le retour des éventuelles précipitations, surveillez également les [limaces](#) lors de la levée.

Désherbage (FT 8.31-34)

Les [FT 8.33/34](#) décrivent les possibilités de désherbage mécanique. Prévoir une combinaison des outils de sarclage dès le stade cotylédons. Intervenir aux heures chaudes de la journée pour ne pas abîmer les plantes.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Tournesol	Herse étrille		6-10 **		2-6 **	2-6 **	2-6 ***	6-10 ***	6-10 ***	6-10 ***
	Houe rotative		6-10		6-10	>10	>10	>10	>10	>10
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarceuse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarceuse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarceuse avec doigts					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6

Le désherbage chimique du tournesol doit être effectué en prélevée ([FT 8.31](#)). En absence de pluie, l'efficacité des herbicides est limitée. La variété P64HE118 pourra être traitée avec Express SX à 30 g/ha au stade 2-4 feuilles puis à 30 g/ha au stade 6 feuilles du tournesol (env. 10 jours d'intervalle). Le sarclage permet également de pallier au manque d'efficacité des herbicides.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

POIS PROTEAGINEUX

Le [désherbage mécanique](#) nécessite un sol ressuyé et 2 à 3 jours de sec à la suite. L'intervention est délicate dès que les vrilles se touchent sur la ligne.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Pois protéagineux	Herse étrille		2-6 *		2-6 **	2-6 ***	2-6 ***	2-6 ***	2-6 ***	
	Houe rotative		6-10		6-10	>10	>10			
	Etrille rotative				2-6	2-6	2-6			

Une intervention avec graminicides spécifiques est possible jusqu'à l'apparition des boutons.

Tordeuse (FT 10.52/54)

Surveiller la [tordeuse](#) sur les parcelles de pois à risque, proches de parcelles qui ont été attaquées l'année dernière.

Un insecticide n'est généralement rentable que sur pois de printemps, mais il est trop tôt pour intervenir. La surveillance se fait à l'aide d'un piège à phéromones. Les pièges seront posés cette semaine. Le seuil est de 100 papillons capturés cumulés au stade 2ème étage de gousses plates, qui est le seuil optimal d'intervention. Le traitement est soumis à [autorisation](#).

Pucerons (FT 10.52/54)

Les [pucerons](#) sont à surveiller surtout sur pois de printemps, les conditions actuelles ne sont cependant pas favorables. Le seuil est de 80% des tiges colonisées jusqu'au début fleur. Un traitement au PIRIMICARBE peut être effectué avant la floraison. Il n'y a pas besoin d'autorisation en PER, mais il est rarement rentable de sortir du programme de réduction PPh.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#), en portant une attention particulière à la BENTAZONE.

FEVEROLE

Le sarclage est possible jusqu'à un stade avancé (6 feuilles)

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Féverole	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 *		
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse avec doigts						3-4			

LUPIN

Un interligne de 20 à 30 cm permet un désherbage mécanique à l'aide d'une sarcluse dès le stade 2 à 3 feuilles. Les écartements plus larges peuvent engendrer des salissements plus importants.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Lupin	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	6-10 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		6-10			6-10	6-10	>10	>10	>10
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse avec doigts					2-6	2-6			

SPB

Les **bandes pour organismes utiles** sont composées de différentes fleurs qui constituent au fil de la saison une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs et les auxiliaires (p. ex. guêpes parasitoïdes). Ces insectes peuvent contribuer au contrôle naturel des ravageurs dans les cultures voisines (pucerons et criocères). Le montant des contributions est de frs./ha 3300.- et elles sont comptées dans les SPB. Les surfaces doivent être ensemencées avant le 15 mai pour une durée d'au moins 100 jours, sur toute la longueur de la culture et en bandes de 3 à 6 m de large. Seuls les mélanges de semences reconnus peuvent être utilisés.

Lutte contre les vivaces en plante par plante.

L'application d'herbicides se fait uniquement en plante par plante. Dosages pour 10 l : 0.5% = 0.5 dl; 1% = 1 dl; 5% = 5 dl.

Lutte contre l'ambrosie avec Primus (0.03%) et contre chiendent avec Focus ultra, Fusilade Max, Gallant 535 ou Targa Super (1%).

En plus des plantes ci-dessus, le GLYPHOSATE (5 à 10% à la mèche et 0.5% à 1.5% avec la boille à dos) permet de lutter contre le liseron. Contre les solidages : lutte mécanique (arrachage, fauche, etc).

	Rumex	Chardon (> 15 cm)
Ally Tabs	2 tab./10l	
Garlon 2000	2%	2%
Lontrel, ...		0.30%
Picobello	0.5 à 1%	0.25 à 0.5%
Simplex	0.50%	1%

METEO DES PRES



La pluie limite les interventions autant pour la fauche que pour la pâture. Attention à la portance et aux dégâts dans les parcelles.

Zone	Somme T °C 25 avril	650 °C Fauche précoce (ensilage, séchage)	750 °C Foin précoce Début floraison	1000 °C Foin moyen floraison
< 400m	830		X	
400 - 600m	644	X		
600 - 800m	582	X		

Explications du calendrier fourrager

Lutte rumex au printemps

Traiter avec ASULAM en période de croissance active du rumex (entre 16 et 22° C). Si les pissenlits sont en fleur dans la parcelle, il est interdit d'appliquer de l'ASULAM, afin d'éviter les résidus d'antibiotiques dans le miel.

Une intervention en plante par plante est toujours possible qu'elle soit mécanique ou chimique (Ally Tabs).

Suivi pousse de l'herbe

La pousse effective de l'herbe mesurée la semaine passée était de 60-100 kg de MS par ha selon les régions et l'exposition. Le pic de croissance de l'herbe est passé. Pour cette semaine, on peut tabler sur une croissance similaire, ce qui permet de nourrir 4 à 6 vaches par ha d'herbe.

Le tableur « [Météo des prés](#) » vous aide à calculer la part complémentaire à la pâture en fonction de votre troupeau et des surfaces à disposition (une version est également disponible pour les [vaches allaitantes](#)).

Gérer son stock d'herbe sur pied

L'estimation du stock d'herbe sur pied peut se faire avec la méthode de la botte (cf. bulletin précédent) ou plus précisément avec un herbomètre. A cette période, viser un retour sur les parcelles de 25 jours.

En système de pâturage tournant, on atteint l'optimum entre la qualité et la quantité d'herbe lorsque l'on rentre dans les parcelles entre 10 et 12 cm de hauteur (dès le 2e tournus). La sortie se fait lorsqu'on atteint 3 à 4 cm de hauteur d'herbe (talon de la botte visible, cf. l'illustration). Il est très important de mettre une forte pression de pâture au printemps, afin de favoriser une repousse de qualité tout au long de la saison.



Quelques conseils pratiques dans les podcasts de [Proconseil](#).

Début des ensilages / foin de séchoir

Les travaux des champs sont temporairement interrompus en attendant le bon ressuyage des parcelles. Une fauche précoce permet non seulement d'améliorer la qualité du fourrage, mais aussi de favoriser un volume intéressant pour la 2e coupe et suivantes. La hauteur de coupe à 7-8 cm permet une repousse rapide et limite la souillure du fourrage.

Par contre, dans les parcelles destinées à être pâturées, une fauche à 5-6 cm est recommandée pour favoriser l'appétence de la repousse et éviter une montée du plateau de tallage.

Les mélanges céréales-légumineuses semés cet automne évoluent rapidement. Le seigle est déjà épié et pour la plupart des régions, déjà ensilé. Pour faire du rendement, attendre le remplissage des grains (stade laiteux-pâteux).

Les mélanges à base de triticale sont plus tardifs (stade début épiaison).

Pensez également au sauvetage des faons !

Avant de faucher, pensez à faire contrôler vos prairies pour le sauvetage des faons (ce service est gratuit). Pour cela, vous pouvez contacter votre interlocuteur local, au minimum la veille de la fauche :

Responsables par région		
Alpes	Jean-Claude Roch	079 688 39 58
Broye	Jean-Michel Vessaz	079 730 31 91
Jura Nord VD	Grégory Favaro	076 421 54 55
La Côte	Raymond Bourguignon	079 626 54 71
Plateau	Roger Stettler	079 266 40 65
La Vallée	Sylvain Morel	079 294 11 28



Fumure

Un apport de 30 U d'azote pourra se faire après la première coupe sous forme minérale ou organique, selon le stock d'engrais de ferme.

Sur les prairies intensives et au sol superficiel, l'apport de soufre peut être raisonné à l'aide de la fiche technique 5.8.1 du classeur « Production fourragère ». Il peut être nécessaire notamment pour les deuxièmes coupes et peut se faire avantageusement sous forme de sulfate d'ammoniac, sulfate de Mg, kiesérite ou gypse.

L'apport de soufre directement dans la fosse à lisier est déconseillé car il est plus onéreux, moins ciblé et augmente les odeurs lors de l'épandage (dégagement de H₂S).

Céréales (eaux surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive eau	20m	H	2,4-D Plus, Biplay SX , Concert SX, Constar, Refine Extra SX, Trinity, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Caramba, Comfort, Elatus Era, Input, Pronto Plus, Prosaro Plus , Sirocco
		I	Gazelle 120 FL, Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	F	Gladio, Kantik, Orius Top
		I	Aligator, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen
Dérive biotopes	6m	H	Ariane C, Atlantis Star , Axial One, Biathlon 4D, Cerelex, Globus, Othello Star, Pixxaro EC, Primus, Refine Extra SX, Sprinter, Starane XL
	20m	H	Ally Power, Ally SX =< 25 g/ha, Concert SX, Constar, Express Max SX, Finy =< 25 g/ha
	50m		Ally SX > 25 g/ha, Finy >25 g/ha
Ru	1 pt	H	2,4-D Plus, Antilope et Araldo (0.4 l/ha), Artist (0.5 – 0.9 kg/ha), Biplay SX, Boxer, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Duplosan KV Combi, Exelor, Falkon, Golaprex Basic, Herold Flex (<1 l/ha), Herold SC (0.4 l/ha), MCPP Combi, Miranda (0.4 l/ha), Monitor, Naceto (0.4 l/ha), Oxidia, Pacifica Plus, Plüsstar, Roxy EC, Sencor SC, Tarak, Trinity, Zepter, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Absolut, Aviator Xpro, Bogard, Comfort (0.75 l/ha), Difcor 250 SC, Elatus Era, Fandango, Input (0.75 l/ha), Kantik, Lumino , Orius Top, Pandora, Pronto Plus, Prosaro Plus (0.75 l/ha) , Sico, Slick, Unix
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar , Fastac Perlen, Pirimcarb 50 WG, Pirimor
	2 pts	H	Antilope (0.6 l/ha), Araldo (0.6 l/ha), Constar, Herold Flex (1 l/ha), Herold SC (0.6 l/ha), Malibu, Miranda (0.6 l/ha), Naceto(0.6 l/ha), Refine Extra SX,
		F	Comfort (1.25 l/ha), Input (1.25 l/ha), Pronto Plus, Prosaro Plus (1.25 l/ha)
	3 pts	H	Concert SX
		F	Adexar Top, Bronco Top

Céréales (eaux souterraines)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3 ou Z1	H	Avacco, Avero, Avoxa, Axial One, Basagran SG, Biathlon 4D, Concert SX, Constar, Derux, Effican SG, Falkon, Grant, Kusak SG, Pedian SG, Refine Extra SX
	F	Amistar, AmistarXtra, Globaztar SC
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Thifensulfuron (1 fois/3 ans) : Concert SX, Constar, Refine Extra SX Sulfosulfuron (1 fois/3 ans) : Monitor
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint

Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
----------------------------	---	--

Betteraves sucrières (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Lenacil, Spark, Venzar
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	F	Ethosan, Spyrale
		I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
100m	I	Aligator (> 0.3 l/ha), Cypermethrine, Decis Protech (> 0.5l/ha), Deltaphar (> 0.3 l/ha), Deltastar (> 0.3 l/ha) , Fastac Perlen, Fury 10 EW	
Dérive biotopes	6m	H	Début, Select max 0.5 l/ha
	20m	H	Select > 0.5 l/ha
Ru	1 pt	H	Lenacil, Spark, Venzar, Venzar 500 SC
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Ethosan, Lumino , Sico, Slick, Spyrale
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar , Fastac Perlen, Gazelle SG, Oryx Pro, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Pistol
	2 pts	H	Conviso One, Debut DuoActive

Betteraves sucrières (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3	H	Debut DuoActive, Lenacil, Select, Solanis, Spark, Tanaris, Venzar, Venzar 500 SC
	F	AmistarXtra, Priory Top
Restriction quantité	H	Quinmerac (1 fois/2ans):Solanis, Tanaris
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Solanis, Tanaris

Pommes de terre (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Artist (max. 2.5 kg/ha), Bandur, Baso, Challenge, Chanon, Dacthal SC, Dunovum, Firebird, Firebird Plus, Laguna, Mizuki, Sunrise
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Tisca, Zignal
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno, Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen
Dérive biotopes	6m	H	Select max 0.5 l/ha
	20m	H	Select > 0.5 l/ha
Ru	1 pt	H	Arcade 880 EC, Boxer, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Golaprex Basic, Metric, Oxidia, Roxy EC, Sencor SC, Zepter
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Eleto, Leimay, Lumino , Revus Top, Sico, Slick
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar , Fastac Perlen, Fury 10 EW, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol
	2 pts	H	Artist (1 kg/ha), Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Dunovum (herbicide), Firebird (herbicide), Firebird Plus (herbicide), Laguna (1 l/ha), Mizuki (herbicide), Sunrise (herbicide)
		H	Artist (1.5-2.5 kg/ha), Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Dunovum (défanage), Firebird (défanage), Firebird Plus (défanage), Mizuki (défanage), Sunrise (défanage), Laguna (2 l/ha)
	3 pts	F	Kunshi, Nospor Combi
		H	Bandur >2 l/ha, Baso >2 l/ha, Chanon > 2 l/ha, Challenge > 2 l/ha, Dacthal SC >2 l/ha, Laguna > 2 l/ha
4 pts	H	Bandur >2 l/ha, Baso >2 l/ha, Chanon > 2 l/ha, Challenge > 2 l/ha, Dacthal SC >2 l/ha, Laguna > 2 l/ha	

	F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Zignal
--	---	---------------------------------

Pommes de terre (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Basagran SG, Effican, Kusak, Pedian SG, Select
	F	Amistar, Fungifend, Globaztar SC, Infinito,
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
	F	Fluopicolide (1 fois/2ans): Infinito
	I	Chlorantraniliprole (1 fois/2 ans): Coragen
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG

Maïs (eau de surface)

Dérive	20m	H	2,4-D Plus, Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex Kyleo, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig,
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	100m	I	Aligator (>0.3 l/ha), Cypermethrine, Fastac Perlen
Dérive biotopes	6m	H	Globus, Primus
Ru	1 pt	H	2,4_D Plus, Adengo, Adengo S , Azur Maïs (<1.5 l/ha) , Equip (<1.5 l/ha), Equip Power (<1.25 l/ha), Monsoon (<1.5 l/ha) , Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Korite 420 FS (répulsif corneilles)
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha) , Fastac Perlen
	2 pts	H	Azur Maïs (2 l/ha) , Equip (2 l/ha), Equip Power (1.5 l/ha), Kyleo, Monsoon (2 l/ha)
	3 pts		Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex

Maïs (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3	H	Adengo, Adengo S , Arrat, Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Harmony SX, Kusak SG, Pedian SG
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Isoxaflutole (60 g/3 ans): Adengo, Adengo S Métolachlore (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex Thifensulfuron (1 fois/3 ans) : Harmony SX
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Kusak SG, Pedian SG

Tournesol (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Bandur, Baso, Calado, Chanon, Challenge, Dacthal, Laguna
		F	Priory Top, Sirocco
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	I	Decis Protech (<0.3 l/ha), Deltaphar (<0.3 l/ha), Deltastar (<0.3 l/ha)
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen

Dérive biotope	20m	H	Select
Ru	1 pt	I	Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar , Fastac Perlen, Pirimicarb 50 WG, Pirimor
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)
	4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Challenge (3 l/ha), Dacthal (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)

Tournesol (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter			
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H		Select
	F		Priori Top
Restriction quantité	M		Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint

Pois protéagineux (eaux de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Bandur, Baso, Brasan Duo , Chanon, Challenge, Colzaphen, Dacthal SC, Laguna, Rodino ready, Successor 600
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen
Dérive biotopes	6m	H	Select (0.5 l/ha)
	20m	H	Select (>0.5 l/ha)
		I	Affirm, Atac, Rapid
Ru	1 pt	H	Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
		I	Affirm, Aligator, Atac, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha) , Fastac Perlen, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Rapid
	2 pts	H	Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Laguna (1 l/ha)
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)
	4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Challenge (3 l/ha), Dacthal SC (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)

Pois protéagineux (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter			
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H		Basagran SG, Brasan Duo , Colzaphen, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG, Rodino ready, Select, Successor 600
	F		Amistar, Globaztar SC
Restriction quantité	H		Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Pethoxamide (1 fois/2 ans): Brasan Duo , Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
	M		Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H		Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG